Famille Nymphalidae Sous-famille Heliconiinae

Boloria selene (Denis & Schiffermüller, 1775)

le Petit Collier argenté

Le Petit Collier argenté semble être en régression récente en Bourgogne et France-Comté. En France, on constate un repli modéré dans l'Ouest et le Nord, et l'espèce est largement absente dans les zones les plus chaudes.



Mâle (Doubs, 2009)

Statut

RE

CR

EN

υV

NT Bourgogne Franche-Comté

LC

DD

NA NE

Bourgogne : non signalé

Europe – LC France – NT

Écologie et biologie

Le Petit Collier argenté est une espèce eurasiatique méso-hygrophile, hôte des forêts humides, clairières, prairies, marécages et lisières fraîches, ainsi que de la périphérie de tourbières ; on le rencontre également butinant sur les Cirses des pâtures extensives en fond de vallon. La chenille dépend des Violettes sauvages qui s'épanouissent en zone sylvatique. L'espèce trouve en Franche-Comté des habitats favorables plus nombreux, dans les prairies humides à sol acide ou dans le massif du Jura.

Description et risques de confusion

Boloria selene se différencie de Boloria euphrosyne par un revers des postérieures fortement contrasté, opposant des plages d'un brun sombre à des zones d'un jaune très pâle, voire crème. Le gros point noir cellulaire (souvent cité dans la littérature), repérable également sur la face supérieure des postérieures, n'est pas un caractère suffisamment discriminant car il existe, certes moins marqué, chez B. euphrosyne. Ce sont surtout les trois grosses macules nacrées disco-cellulaires qui restent le meilleur critère de différenciation. La Petite Violette (Boloria dia) a les ailes plus trapues et plus petites, et le dessous est dépourvu de taches argentées.

Distribution

L'espèce, largement répandue autrefois dans toutes les forêts de l'Îlede-France, puis limitée à deux massifs franciliens dans les années 1970, en a quasiment disparu aujourd'hui. Les gestions modernes rentables des forêts publiques et privées favorisant le drainage – et donc restreignant la part des zones humides, des parcelles clairsemées et des secteurs occupés par des clairières – ont conduit à une régression rapide de ce papillon.

En Bourgogne, *B. selene* a disparu de la majeure partie du département de l'Yonne, alors qu'il y était jadis très commun dans l'Auxerrois (MABILLE, 1864), et ne se retrouve plus que dans le massif morvandiau, et localement, dans les zones montueuses (Châtillonnais, Charollais, Nivernais). Très menacée dans les forêts de plaine de la Saône, l'espèce y subsistait encore en 2004.

En Franche-Comté, elle est mieux distribuée jusqu'à 1200 m (Doubs : Grand-Combe-Châteleu ; Haute-Saône : plateau des Mille Étangs), avec de grands hiatus dans les zones de plaine soumises à une sylviculture et à une agriculture productivistes.

Phénologie

Espèce bivoltine, volant de la mimai à fin juin, puis en août.

Dates extrêmes : 19 avril – 30 août (7 septembre 1996).

Atteintes et menaces

La baisse généralisée du niveau des nappes phréatiques, les destructions de haies et de taillis en lisière, le drainage des bords de routes et de chemins forestiers conduisent tous à une baisse d'hygrométrie des milieux naturels concernés, et portent donc atteinte aux espèces adaptées aux milieux frais et humides, auxquelles le réchauffement climatique risque de porter le coup de grâce, au moins en plaine. La valorisation économique, par enrésinement ou mise en culture de certains habitats comme les moliniaies, aboutit localement à la disparition de nombreuses stations isolées.

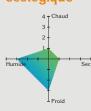
Orientations de gestion et mesures conservatoires

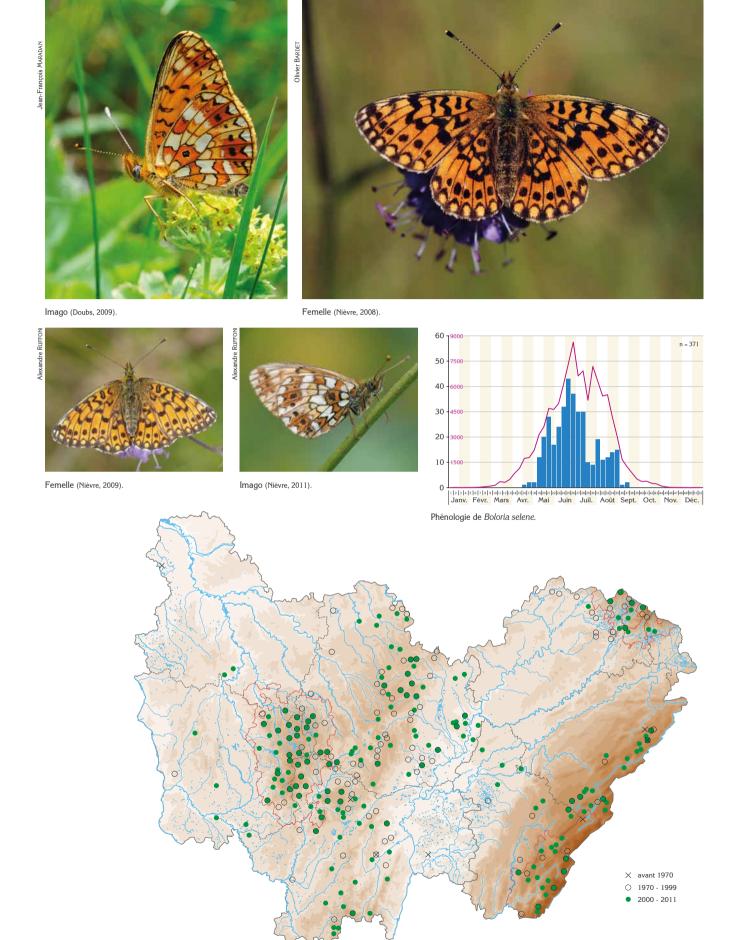
La restauration hydrique des grands complexes humides par comblement des fossés de drainage et re-méandrement des cours d'eau rectifiés apparaît en premier lieu indispensable au maintien de nombreuses landes et prairies humides favorables au papillon. En parallèle, la sylviculture en futaie jardinée peut permettre de conserver des formations forestières claires abritant un tapis herbacé diversifié.

Difficulté de détermination



Diagramme écologique





Distribution de Boloria selene en Bourgogne et Franche-Comté.